



N° 23-03-17

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le **30 mars à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire**.

Etalent présents : M. Patrick CANCOUËT - M. Marc CLOUET - Mme Ghislaine CHAUVEAU - Mme Jennifer NUNES - Mme Annie MUGNIER - M. Denis GIRARD - M. Ferdinando CITO - M. Ludovic LEFFET - M. Lucien KLIPFEL - M. Sylvain HARLE - Mme Fatma YORAT - M. Michaël CAVALIERI - Mme Amalia CAPITAINE - Mme Laura COUDRIER - M. Fabien MOINIER - M. Philippe GEFFROTIN - M. Philippe HERCYK - Mme Carmela DEGLIAME - M. Paul MOUSSARD - M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - Mme Célia JOUSSERAND - M. Lucien CORINTHE - M. Guy BOISSEAU.

Absents excusés : M. Denis JOLY - Mme Cindy BARQUILLA - Mme Déborah RUYAULT - Mme Claudine STEINMANN - M. Guillaume DUBOS.

Pouvoirs : M. Denis JOLY pouvoir à Marc CLOUET- Mme Cindy BARQUILLA pouvoir à Mme Jennifer NUNES - Mme Déborah RUYAULT pouvoir à M. Lucien CORINTHE- Mme Claudine STEINMANN pouvoir à M. Guy BOISSEAU - M. Guillaume DUBOS pouvoir à Mme Laura COUDRIER.

| | |
|--|-------------------|
| Nombre de Conseillers en exercice | 29 |
| Nombre de Conseillers Présents | 24 |
| Nombre de Conseillers Votants | 29 |
| Date de convocation | 23/03/2023 |
| Date d'affichage | 23/03/2023 |

Objet : Compte de Gestion 2022 - Commune

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2022,

VU l'avis de la Commission des Finances du 27 mars 2023,

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis GIRARD, Conseiller Municipal Délégué aux Finances, qui soumet à l'assemblée le Compte de Gestion de l'exercice 2022 établi par Madame la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Montmorency.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2022 faisant apparaître les résultats suivants :

Budget Principal

| | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Excédent de fonctionnement | 1 505 565,86 € |
| Déficit d'investissement | 1 434 912,82 € |

Soit un résultat bénéficiaire de **70 653,04 €** du budget principal 2022.

Article 2 : DONNE quitus à Madame la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Montmorency pour la gestion de l'exercice 2022.

Publiée ou Notifiée le

Certifiée exécutoire

le 03/04/2023

Patrick CANCOUËT



Le secrétaire de séance
Lucien KLIPFEL

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Lucien Klipfel', written over a set of horizontal lines.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
095-219502887-20230330-2023-17-DE
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023